

Collégissime !

Nouvelle Troisième !

◆ DÉCOUVERTE PROFESSIONNELLE EN CLASSE DE TROISIÈME

Alfred BARTOLUCCI
Formateur CEPEC

En attendant la circulaire de rentrée qui devrait donner des précisions sur la mise en place de la nouvelle Troisième nous présentons une synthèse du **rapport BLOCH** qui donne des orientations relatives aux options 3 heures et 6 heures de découverte professionnelle.

Les orientations précoces s'avèrent inadaptées au monde d'aujourd'hui : évolution des emplois et des métiers. Aujourd'hui pratiquement 100 % des élèves accèdent en classe de Quatrième des Collèges, ils n'étaient que 60 % au début des années 1980. Mais certains subissent une scolarité sans posséder les bases nécessaires pour profiter pleinement des enseignements qui y sont dispensés. Cela implique que soient mis en place des dispositifs particuliers de "seconde chance" en dissociant la problématique des élèves en difficulté du seul traitement par une orientation professionnelle précoce.

Deux choix :

- Celui d'un tronc commun d'enseignement, « délivré » successivement à l'École puis au Collège à tous les élèves jusqu'à environ l'âge de 16 ans.
- Celui d'un niveau minimal commun, au bout de cette étape, niveau attesté par le Diplôme National du Brevet.

Deux principes de base :

- **La Troisième est unique** : elle est fondée sur un large tronc commun d'enseignements et elle permet la préparation par tous les élèves du diplôme national du brevet (DNB).
- Elle est pour **partie diversifiée** au travers d'options librement choisies par les élèves et leurs familles.

Il s'agit d'éviter des sorties du Collège sans qualification, dont on sait à quel point elles constituent, pour ceux qu'elles concernent, un lourd handicap, presque une infirmité. Deux dispositifs distincts sont ici proposés.

- **Option, dite de « découverte professionnelle » accessible à tous les élèves de 3^{ème} des Collèges (3h).** Elle répond à un double objectif : contribuer à **la culture générale** (connaissance du monde professionnel) des élèves et de les conduire (indépendamment de toute perspective d'entrée dans une voie de formation professionnelle) à **une orientation ultérieure mieux informée**, davantage réfléchie, avec des erreurs de parcours moins nombreuses, sachant que ces erreurs de parcours se traduisent aussi trop souvent par des sorties sans qualification ou sans diplôme.

Les élèves choisissant cette option ne doivent pas être regroupés dans une "**division**". Cette option ne peut pas être considérée, sauf de façon exceptionnelle, comme alternative à l'option deuxième langue vivante, ce qui aurait rendu fictive la diversité recherchée des orientations ultérieures.

- **Option préparatoire à la voie professionnelle**, le plus souvent implantée en Lycée Professionnel (6 h). Les élèves y bénéficient d'une pédagogie différenciée; par une démarche de projet et par validation des savoirs acquis en cours de son élaboration et de son exécution, il s'agit de leur permettre d'acquérir « autrement », et sous un regard différent, en les repositionnant sur une trajectoire de réussite, des connaissances et des compétences nouvelles. Ce dispositif est essentiellement destiné à réduire les abandons avant la sortie du Collège, mais aussi les sorties qui prennent place dans les premières semaines des formations professionnelles situées en aval de la classe de Troisième. Ces classes étant implantées prioritairement en Lycée Professionnel, les élèves ont alors un statut de lycéen. Il est aussi envisageable que certaines de ces classes trouvent leur place en Collège, les élèves gardant alors leur statut de Collégien. Il s'agit les conduire à un CAP sous statut scolaire ou en alternance, mais aussi, après

un BEP, à un baccalauréat professionnel ou à un baccalauréat technologique.

Ce dispositif est ainsi constitutif d'un parcours de formation et se substitue de plus aux 3^{ème} d'insertion, aux 3^{ème} technologiques et aux 3^{ème} à projet professionnel. **La valorisation des parcours de l'enseignement professionnel.** La crédibilité des dispositifs et la réalisation de l'objectif de valorisation de la voie professionnelle exigent qu'il n'y ait aucun élève engagé dans les dispositifs de "découverte professionnelle" ou "préparatoire à la voie professionnelle" qui ne se voit proposer, s'il le souhaite, de formation au plus près de ses vœux.

L'objectif prioritaire est bien désigné : il s'agit de réduire de moitié, en trois ans et en moyenne nationale, les sorties sans qualification et les sorties sans diplôme.

◆ A - OPTION DE DÉCOUVERTE PROFESSIONNELLE EN CLASSE DE TROISIEME (3 HEURES)

OBJECTIFS

- ✓ **Explorer son environnement** en découvrant la diversité des champs professionnels et des formes de l'activité économique,
- ✓ **Contribuer** (et/ou de conforter), de manière positive et raisonnée, **à l'élaboration d'un projet d'orientation**, à travers ses expériences, projet prenant en compte ses aspirations et ses potentialités.

PUBLICS

Elèves volontaires, sortant de quatrième et souhaitant acquérir une culture professionnelle et préciser leur projet d'orientation en fin de troisième.

IMPLANTATION

Implantée au sein du Collège, une partie de l'horaire de l'option peut être dispensée en lycée professionnel et/ou en lycée d'enseignement général et technologique.

CONTENUS

Ce n'est pas une nouvelle discipline à laquelle avec un programme spécifique. Elle est conçue en tant qu'**itinéraire permettant la découverte de champs professionnels et d'activités économiques variés ainsi que des cursus de formation qui y conduisent.**

L'objectif recherché est de mettre l'élève au contact des métiers et des formations relevant de plusieurs champs professionnels, des secteurs secondaire et tertiaire, afin de lui permettre de construire, progressivement et de façon responsable, un projet d'orientation et de formation.

ACTIVITES

En s'appuyant sur les savoirs et compétences développés *tout au long de la scolarité* dans les champs disciplinaires, l'équipe pédagogique permet à l'élève de donner du sens aux apprentissages en les intégrant dans le projet, lequel doit aboutir à une **activité concrète qui fait l'objet d'une présentation (dossier, exposé, diaporama...)** et d'une évaluation.

Les professeurs intervenant dans cette option doivent s'impliquer collectivement dans l'éducation à l'orientation prévue pour chaque élève. Ils élaborent, avec l'élève, une stratégie de formation permettant une appropriation des réalités professionnelles.

- Mise en place de un(des) **stage(s)** en entreprise(s) ou/et dans des lycées professionnels ou technologiques pour approfondir une information dans un champ professionnel spécifique ou la compléter par la découverte d'autres champs professionnels.
- Prévoir des **interventions ciblées de professionnels** (notamment d'anciens élèves) qui présentent leur métier et d'élèves de LP/LT qui parlent de leur formation.
- La découverte et l'exploration de champs professionnels et d'activités économiques et *de l'organisation du travail*.
- L'acquisition de capacités transversales : s'informer, s'organiser, communiquer.
 - L'éducation à l'orientation, avec la collaboration des Conseillers d'Orientation Psychologues,
 - *Les liens entre les diplômes et les métiers,*
 - La découverte de lieux et modalités de formation.

ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement, le suivi individualisé et l'écoute de l'élève sont indispensables. Des professeurs référents assurent ce suivi et cette écoute au sein du collège et des lycées associés.

Un **livret de suivi** propre à chaque élève contribue à la relation entre les différents acteurs de la formation et permet à l'élève de construire progressivement un projet

d'orientation, en fonction de ses aspirations et de ses potentialités, selon l'offre de formation locale/académique et les possibilités d'insertion. A ce titre, l'élève est associé aux prises de décision qui le concernent comme à l'évaluation de son projet. L'équipe pédagogique et éducative respecte ses motivations, valorise ses réussites, l'aide à résoudre ses difficultés éventuelles. Les parents sont informés le plus régulièrement possible des réussites et de l'avancement du projet de leur enfant.

◆ **B - TROISIÈME OPTION PRÉPARATOIRE A LA VOIE PROFESSIONNELLE (6 HEURES)**

Compte tenu de diverses spécificités les élèves ayant choisi l'option découverte professionnelle 6 h ne peuvent, techniquement, que constituer une division.

OBJECTIFS

- ✓ Unifier et d'accroître la lisibilité de la classe de 3ème (suppression des classes de 3ème I, de 3ème T, de 3ème PP ou de 3ème PVP) : un large socle d'enseignements communs et DNB ; les options autorisant une diversification partielle des formations.
- ✓ Préparation à l'entrée dans la voie professionnelle à l'issue de la classe de 4ème et réduire rapidement les sorties du système éducatif sans qualification ou sans diplôme.
- ✓ Prendre en charge les élèves dès l'entrée en classe de troisième les parcours de formation vers un CAP ou à un Baccalauréat Professionnel, par la voie scolaire ou par l'apprentissage.

Pour les élèves, il s'agit :

- De retrouver, le cas échéant, l'envie d'apprendre.
- D'acquérir une formation dans un cadre, généralement celui du lycée professionnel, autorisant une autre approche de la scolarité et favorisant l'élaboration d'un projet personnel et professionnel.
- D'appréhender concrètement des champs professionnels, des métiers et des entreprises
- De construire et de confirmer un projet professionnel, tout en retrouvant le sens d'un projet scolaire.
- ✓ D'acquérir des savoirs et savoir-faire spécifiques aux champs professionnels explorés.
- ✓ De repérer des parcours et d'identifier des lieux de formation (LP, CFA)

LES PUBLICS

Elèves volontaires issus de 4^{ème} et manifestant un intérêt pour la formation professionnelle même si leur projet professionnel reste encore à préciser.

IMPLANTATION

La classe à option 6 h est **implantée en lycée professionnel ou éventuellement** en Collège (partenariat, stratégie de tutorat avec les entreprises de proximité, équipements et ressources pédagogiques disponibles.

CONTENUS

Les élèves qui choisissent l'option 6 heures préparent le diplôme national du brevet (DNB) et la validation du brevet informatique et Internet (B2i). L'option 6 h s'appuie de façon spécifique sur les ressources pédagogiques et les équipements de chaque lycée professionnel.

Les établissements proposent à chaque élève un itinéraire permettant la découverte de deux à trois champs professionnels ainsi que les domaines d'activités qu'ils veulent développer à l'intérieur de ces champs, en fonction par exemple du bassin d'emploi, des possibilités de poursuite de qualification sous statut scolaire ou par apprentissage, des structures existantes, etc. La possibilité de découvrir au moins un champ industriel et un champ tertiaire devra être recherchée.

Il s'agit ainsi de faire en sorte que chaque élève développe à la fois des compétences spécifiques, notamment l'organisation d'un poste de travail, le choix et/ou l'utilisation d'outils adaptés, le respect de procédures, le maintien en état d'un poste de travail, la participation au contrôle de qualité de leur « production », mais aussi ses capacités d'expression, son esprit d'initiative et son autonomie.

ACTIVITES

Le projet pédagogique doit être conçu de manière à ce que les activités proposées à l'élève dans le cadre de l'option 6 heures lui permettent d'acquérir des compétences générales et méthodologiques communes à l'ensemble des disciplines.

Ces activités peuvent éventuellement prendre place dans plusieurs établissements du même bassin de formation. Ce projet intègre également une démarche d'éducation à l'orientation.

- Production d'objets ou de services.
- Création et conception.
- Organisation et réalisation.
- Communication et animation..

Les stages en entreprise ne peuvent excéder une durée globale de trois semaines en une ou deux périodes (pour ne pas être préjudiciable à l'enseignement général). La nature et les objectifs de ces stages sont définis en fonction du profil de l'élève.

Au retour des élèves, une exploitation pédagogique (acquis et vécu) est conduite en classe par l'équipe pédagogique pluridisciplinaire.

ACCOMPAGNEMENT

Il s'agit d'offrir un temps de réflexion aux élèves pour les aider dans la construction de leur projet d'orientation (bilan personnel : diagnostic de début d'année, régulation, élaboration et évaluation d'un projet). La gestion de ce temps appartient à l'équipe pédagogique et éducative, en y associant le conseiller d'orientation psychologue et le(s) tuteur(s) des entreprises ou des établissements partenaires.

L'ensemble de ces activités donne lieu à l'élaboration par chaque élève d'un dossier comportant des outils indispensables à la construction de son projet, par exemple : fiches métiers, carnet de bord...

L'accompagnement et le suivi individualisé de l'élève sont indispensables. Des professeurs

référents assurent ce suivi au sein du lycée et des collèges d'origine des élèves. Un **livret de suivi** propre à chaque élève contribue à la relation entre les différents acteurs de la formation et permet à l'élève de construire progressivement un projet d'orientation, en fonction de ses aspirations et de ses potentialités, selon l'offre de formation locale/académique et les possibilités d'insertion. A ce titre, l'élève est associé aux prises de décision qui le concernent comme à l'évaluation de son projet.

L'équipe pédagogique et éducative respecte ses motivations, valorise ses réussites, l'aide à résoudre ses difficultés éventuelles. Les parents sont informés le plus régulièrement possible des réussites et de l'avancement du projet de leur enfant.

L'évaluation des disciplines du tronc commun est référée aux exigences du collège. L'évaluation spécifique de la découverte professionnelle 6 heures prend en compte : - les compétences transversales, - la connaissance de l'environnement économique et social, - la connaissance des systèmes de formation. Les évaluations prises en compte pour l'attribution du Diplôme National du Brevet (DNB) portent sur les compétences générales mises en oeuvre à travers les activités exercées.

PROPOSITIONS OPTION « DECOUVERTE PROFESSIONNELLE (3heures) »

Propositions d'activités	Compétences et connaissances visées
A. La découverte et l'exploration des activités professionnelles	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Construire et utiliser une grille d'analyse de quelques activités professionnelles. ▪ Repérer des métiers émergents. ▪ Etudier l'impact de quelques avancées techniques remarquables sur les activités professionnelles. ▪ Mener une enquête auprès de professionnels pour mettre en évidence leurs parcours professionnels. ▪ Réaliser, en groupes, des exposés sur des champs d'activités professionnelles. ... 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les principales tâches et activités constitutives d'un métier, d'une famille de métier. ▪ Mettre en relation niveau de diplôme, types d'activités et de fonctions occupées dans les organisations. ▪ Se constituer une vision dynamique des champs d'activité : comprendre, par exemple, que les carrières évoluent. ▪ Prendre conscience d'une relation entre le progrès technique et l'évolution des activités professionnelles. ▪ Connaître les principaux secteurs d'activité et citer quelques métiers qui les composent.
B. La découverte des organisations	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Découvrir l'environnement économique local, repérer les principaux acteurs et schématiser quelques-unes de leurs relations. ▪ Découvrir l'organigramme de plusieurs organisations et les comparer. ▪ Comparer quelques postes de travail et notamment leur ergonomie. ▪ ... 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les principales contraintes et exigences de l'activité professionnelle. ▪ Repérer les principaux types d'activités : production de biens et de services. ▪ Connaître les grands types d'organisation que constituent les entreprises, les services publics et les associations. ▪ Citer quelques exemples d'activités indépendantes. ▪ Distinguer les principaux critères de ces organisations : but (lucratif, non lucratif), responsabilité...
C. La découverte des lieux et des modalités de formation	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mener une enquête à partir de documents sur les diplômes et formations : comparer les parcours théoriques et les parcours réels ; ▪ Observer et comparer quelques formations dans plusieurs secteurs professionnels proposées dans les lycées de proximité. ▪ Présenter ses objectifs dans le choix d'un stage ou d'une visite. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les principaux lieux et les voies de formation, en relation avec un cursus de formation et parcours professionnel. ▪ Identifier les principaux diplômes, les voies d'accès aux qualifications (formation initiale, continue, VAE). ▪ Connaître quelques organismes publics liés aux métiers, aux formations et à l'emploi.

Lien avec des compétences et connaissances générales

S'informer, analyser

- Ecouter, observer ;
- Repérer des sources d'information et de conseil ;
- Appliquer quelques critères sur la pertinence, la fiabilité, l'actualité de l'information (requêtes, utilisation de mots-clés) ;
- S'organiser pour conduire une recherche, un questionnaire, un entretien, une enquête.

Communiquer, organiser, décider :

- Classer l'information (référencement), la retrouver ; élaborer une mini base de données ;
- Traiter l'information (analyser, synthétiser) ;
- Préparer une présentation à l'oral ou à l'écrit, en organisant et en choisissant les moyens les plus appropriés à sa communication ;
- Rendre compte ;
- Expliquer ses choix ;
- Tenir un carnet de suivi de ses activités ;
- Intégrer la dimension temporelle inhérente à l'élaboration de tout projet, et notamment ordonner les étapes ;
- En vue de prendre une décision : apprécier les difficultés et les points positifs, faire des compromis, envisager des solutions alternatives.

Réaliser, contrôler, évaluer :

- Respecter une consigne et prendre en compte des contraintes organisationnelles ;
- Comprendre, construire et utiliser des méthodes de travail, dont certaines en équipes ;
- Utiliser les réseaux informatiques et appliquer quelques règles simples de sécurité ;
- Se positionner par rapport à la réalisation d'une tâche : valoriser ses réussites, exposer les difficultés, énoncer des pistes pour les surmonter ;
- Tenir compte des résultats de bilans de contrôle et d'évaluation ;
- Travailler en équipe.

PROPOSITIONS OPTION « DECOUVERTE PROFESSIONNELLE (6 heures) »

Types d'activités proposées	Compétences et connaissances visées
<p>Des activités de préparation et de bilan personnel</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identification de ses points forts et ses centres d'intérêt personnels. ▪ Repérage dans son projet personnel les activités proposées dans le cadre de la découverte professionnelle. ▪ Présentation de ses choix de stages ou de visites en entreprise. <p>Des activités de découverte</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Visites ou stages dans différents types d'organisations : entreprises publiques ou privées, administrations, associations... ▪ Visites ou stages dans des sections technologies des lycées d'enseignement général et technologiques, dans des lycées professionnels ou des centres de formation d'apprentis voisins. ▪ Interactions avec des professionnels en activité ou des élèves en formation professionnelle, dans le cadre d'une intervention organisée dans l'établissement. ▪ Utilisation de documents ou d'information issus des médias sur les métiers et secteurs professionnels et sur les formations professionnelles. <p>Des réalisations dans au moins deux champs professionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation en LP ou en entreprise, à la production d'un bien ou d'un service, dans des situations authentiques. ▪ Division des tâches à accomplir en plusieurs étapes faciles à comprendre et à mettre en oeuvre. ▪ Observation des gestes, équipements, outils, matériaux utilisés... ▪ Mise en oeuvre d'outils, de gestes et de moyens professionnels. - Répétition et corrections des réalisations et/ou tâches confiées. ▪ Si possible, réalisation en autonomie. <p>NB : ces activités sont réalisées sous la surveillance et avec l'aide d'un tuteur ou d'un professeur référent.</p> <p>Des activités de mise en commun et de synthèse</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Comptes rendus d'expérience de réalisation ou de découverte. ▪ Elaboration de dossiers, support au projet d'orientation. 	<p>La découverte et l'exploration des activités professionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les tâches et activités constitutives d'un métier, d'une famille de métier. ▪ Mettre en relation niveau de diplôme, types d'activités et de fonctions occupées dans les organisations. ▪ Repérer quelques perspectives d'évolution de carrière. ▪ Comprendre les relations entre le progrès technique et l'évolution des activités professionnelles. ▪ Se constituer une vision dynamique des champs d'activité. ▪ Connaître les principaux secteurs d'activité et citer quelques métiers qui les composent. <p>La découverte des organisations</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les principales contraintes et exigences de l'activité professionnelle. ▪ Repérer les principaux types d'activités : production de biens et de services. ▪ Citer quelques exemples d'activités indépendantes. ▪ Connaître les grands types d'organisation que constituent les entreprises, les services publics et les associations. ▪ Distinguer les principaux critères de ces organisations : but (lucratif, non lucratif), responsabilité <p>La découverte des lieux et des modalités de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les lieux et les voies de formation, en relation avec un cursus de formation et parcours professionnel. ▪ Identifier les principaux diplômes, les voies d'accès aux qualifications (formation initiale, continue, VAE). ▪ Connaître les organismes publics liés aux métiers, aux formations et à l'emploi. <p>La réalisation de biens ou de services</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Intégrer une équipe, se situer par rapport à un encadrement et à des objectifs de production. ▪ Comprendre et respecter des procédures de production ; situer les principales étapes de la production dans un processus ; planifier ses activités ; les réajuster en fonction des contrôles et des contraintes. ▪ Comprendre les enjeux et quelques procédures liées au contrôle de la qualité du travail. ▪ Percevoir et appliquer quelques règles d'organisation du poste de travail.